



Le 20 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise du prix Banque de France du microcrédit accompagné 2014

Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, a remis, mardi 20 janvier 2015, les prix du microcrédit accompagné décernés par la Banque de France :

- Le prix du microcrédit personnel, d'un montant de 2 000€, a été attribué à M. Mohamed Rouabhi, accompagné par le Secours catholique ;
- Le prix du microcrédit professionnel, d'un montant de 5 000€, a été décerné à Mme Magalie Ouastin, pour son projet d'entreprise présenté par l'ADIE.

L'attribution des prix du microcrédit accompagné s'inscrit dans les actions de la Banque de France en faveur de l'accessibilité bancaire et financière, notamment via le droit au compte et la promotion du microcrédit accompagné. Son rôle dans ce domaine a été reconnu et renforcé par la création de l'Observatoire de l'Inclusion Bancaire, présidé par le gouverneur de la Banque de France.

Le comité de sélection présidé par le gouverneur de la Banque de France réunit des associations (l'ADIE, France Initiative et le Secours catholique), des banques (BNPParibas et le Crédit Agricole), le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) et les services de la Banque de France.

Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, a déclaré : «Le microcrédit accompagné est issu d'un partenariat exemplaire entre emprunteurs, associations et établissements de crédit et est clairement l'un des moyens de favoriser l'inclusion financière. Les histoires individuelles des lauréats démontrent qu'un financement approprié ouvre la voie vers des succès économiques et sociaux remarquables alors même que les emprunteurs n'auraient pas eu un accès au crédit usuel. »

Contact presse :
01 42 92 39 00